

Débat d'orientation budgétaire 2016

Introduction – Sylvie VIRICEL, Maire de Miribel

Le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de présenter aux élus les grandes tendances structurant le budget de notre collectivité et d'échanger sur les pistes à disposition de notre municipalité. Je veux introduire ce débat par un discours qui sera étayé par une présentation détaillée de notre budget et je remercie par avance notre Directeur général des services , M Neuveut ainsi que l'ensemble des services , et mon adjoint aux finances ,M. Bodet pour le travail très complet qui va vous être présenté.

Contexte national et local:

Ce deuxième débat d'orientation budgétaire de la mandature intervient dans un contexte national marqué par une crise persistante et une baisse de l'activité qui a pour impact une réduction des recettes de l'état. L'objectif de ce dernier est de tenir les accords du pacte de stabilité Européen qui impose de ramener les déficits publics en dessous des 3% du PIB ce qui se traduit à l'échelon local par une baisse sans précédent des dotations de l'État, doublée d'une incertitude tenant à la réforme de la DGF communale annoncée pour 2016 et reportée à 2017.

La DGF, principal concours financier versé par l'État, enregistre en effet une diminution drastique dont le rythme s'accélère depuis 4 ans. A cela s'ajoute la diminution des cofinancements des autres collectivités locales que sont les régions, les départements et les intercommunalités, elles aussi frappées par la baisse des dotations. Cette année, nous subissons en particulier les répercussions du désengagement du département en ce qui concerne les accueils de loisirs (-22 000 euros) et sommes dans l'attente des décisions concernant les subventions aux actions culturelles.

Selon la cour des comptes, si la baisse des concours financiers de l'État n'a eu qu'un impact limité en 2014, l'accélération de cette baisse de 2015 à 2017 est de nature, du fait de son ampleur, à modifier le modèle d'équilibre financier des collectivités.

A cette chute brutale des dotations s'ajoute une augmentation des dépenses obligatoires : FPIC, augmentation des charges sociales, variation des échelles indiciaires des agents avec une aggravation en perspective jusqu'en 2017.

On constate donc depuis 2011 que les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé en moyenne à Miribel de 4,87% par an alors que sur la même période, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,02% par an, entraînant une diminution de la capacité d'autofinancement symptomatique de « l'effet ciseau » qui avait été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015.

Le niveau des recettes d'investissement a baissé de 4,04% en moyenne par an sur la période, essentiellement à cause de la baisse de la capitalisation des excédents de fonctionnement.

Malgré une gestion saine et rigoureuse, une dette quasiment nulle, et parce que notre fiscalité locale reste très inférieure aux communes de même strate , nous sommes bien obligés de constater que notre capacité à investir est fortement affectée par cette situation sans précédent. L'augmentation des impôts en 2015, a produit une ressource complémentaire de 151 317,00 € par rapport à 2014, et n'a cependant qu'imparfaitement compensé la baisse de la dotation forfaitaire qui a été de 198 213,00 €.

Dès 2015, je vous informais de la nécessité de mettre en place une stratégie qui nous permette de conserver les équilibres indispensables à la réalisation de nos projets. Depuis le début de la mandature nous défendons en matière de budget une double volonté : la recherche constante d'économies dans le fonctionnement de l'administration, de recettes nouvelles et la poursuite d'un programme ambitieux pour notre ville.

En effet, si nous sommes contraints d'agir dans un contexte rendu difficile par la crise, nous ne perdons pas de vue le cap fixé, les engagements forts pris devant les Miribelans et les priorités pour notre ville.

Objectifs

Même s'il est contraint, notre plan d'investissement sur la mandature, sera orienté vers :

L'écriture du projet de ville, la révision du PLU, la relance de la ZAC, le soutien à l'ouverture de maisons de santé et à l'installation de nouveaux commerces en centre-ville et dans les hameaux, la finalisation du chantier de rénovation urbaine du quartier du Trêve et la poursuite de la percée verte, sans oublier l'aménagement d'une cantine à l'école du centre.

Une volonté affirmée de modernisation de notre administration et de ses modes d'intervention est également engagée.

Stratégie

Nous disposons pour cela, d'une gamme de leviers pour jouer à la fois sur les recettes et sur les dépenses et atteindre l'équilibre financier.

<u>Dépenses</u>

Sur le plan des dépenses, nous traquons les économies possibles par la renégociation de tous les contrats qui peuvent l'être et par l'application généralisée d'une charte des commandes publiques responsable. Nous poursuivons ainsi les efforts entamés en 2015 sur les contrats de communication, de gardiennage, de ménage ou d'énergie.

Nous souhaitons également une politique RH novatrice, en favorisant davantage le recours aux emplois d'avenir et en envisageant les mutualisations de services possibles à l'échelle de la CCMP.

Certaines compétences seront transférées, entrainant avec elles un transfert de charge. Sur ce plan, la fusion à l'étude entre la CCMP et la 3CM, soulève un certain nombre d'incertitudes. L'évolution du schéma de compétence et de mutualisation dépendra des contours que nous voudrons donner à l'intercommunalité.

Quoi qu'il en soit, 2016 sera une année décisive pour réajuster les dépenses de l'administration. L'objectif pour nous est de tendre vers une économie de 200 000€.

Cependant, je souhaite une réduction ciblée et priorisée des dépenses de gestion qui permette de maintenir un haut niveau de service public et de ne pas sacrifier ce qui fait la qualité de vie à Miribel.

L'action de la municipalité continuera de s'articuler autour de nos axes prioritaires : soutien aux familles, à nos écoles, aux actions éducatives et sociales, à la culture et à l'animation de la ville, au monde associatif. Bien sûr, nous situerons les niveaux de participation de la ville au juste équilibre, compatibles avec la poursuite des missions de ces associations et privilégiant une logique partagée d'optimisation des moyens de fonctionnement.

Recettes

Pour résoudre l'équation budgétaire qui nous est imposée, il nous faut également trouver de nouvelles recettes.

Nous analysons l'ensemble de notre patrimoine foncier et à l'éclairage de notre étude urbaine, nous pourrons décider la vente ou non de certains biens.

A son achèvement, la ZAC des Folliouses aux Echets devrait également nous permettre de récupérer une plus-value de l'ordre de 350 000 €. Nous commercialisons actuellement la dernière parcelle.

Ces pistes, non négligeables, restent toutefois des recettes exceptionnelles. Vous le savez, c'est vers la fiscalité qu'il faut regarder pour garantir des recettes durables.

En 2015, nous avons demandé un effort aux Miribelans en augmentant de 3% le taux des impôts. Je ne souhaite pas amplifier cet effort avant d'avoir déployer toutes les mesures imaginables pour faire baisser les dépenses de la commune.

Nous présenterons donc des taux inchangés cette année.

Nous déciderons si nécessaire une révision de notre politique d'abattement fiscal, qui là encore est extrêmement généreuse à Miribel. Si cette décision se confirme, elle devra intervenir au mois d'octobre 2016, pour une application en 2017 qui produirait une augmentation estimée de nos recettes de fonctionnement de l'ordre de 150 000 €.

L'objectif, vous l'aurez compris, est de ne pas éteindre totalement notre capacité d'investir à long terme, ce qui serait catastrophique pour notre ville et pour les entreprises qui souffrent déjà énormément d'une baisse d'activité importante.

Les niveaux d'investissements publics que nous connaissions jusqu'à peu ne pourront plus être réalisés par la collectivité seule. Aussi, au-delà de nos propres investissements, notre responsabilité sera d'user de tous les outils en notre possession pour accompagner et faciliter les projets structurants, portés en partenariat avec des financeurs (aménageur, CCMP).

C'est le cas de la maison de santé par exemple. Nous avons vendu du foncier, nous accompagnons les porteurs de projet dans leurs démarches technico-administratives et surtout nous apportons les financements nécessaires à l'aménagement des abords (parking, voierie). C'est aussi le cas du futur gymnase intercommunal qui sera porté par la CCMP.

Conclusion

En conclusion, les nouveaux paramètres auxquels nous devons faire face bouleversent les modes de gestion traditionnels et enjoignent le décideur public à repenser les moyens de satisfaire l'intérêt général. C'est dans cet unique objectif que nous souhaitons mettre en œuvre les choix stratégiques et politiques que nous vous présentons.

Malgré un contexte exigeant et avec une approche rigoureuse et raisonnable sur les hypothèses, ce budget traduit la volonté de l'exécutif de mener à bien son programme de mandature. Les finances de la Ville doivent rester saines, grâce à un effort inédit de recherche d'économies et d'optimisation de nos recettes. Je rappelle ici notre volonté forte de sobriété pour nos dépenses de fonctionnement et de stabilisation des taux de la fiscalité, tout en garantissant un haut niveau de service public et en axant notre action sur les priorités politiques de Miribel.

Le débat que nous avons ce soir est marqué par une exigence de sincérité et de transparente. Suivant cette même exigence, une présentation budgétaire sera proposée à la population au printemps lors d'une grande réunion publique dédiée aux finances de la commune.